
4GENCY

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 euros
Siège social : 38 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
60000 BEAUVAIS
RCS BEAUVAIS 888799236

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 MARS 2026

Le 15 MARS 2026,
A 16h00,

Le soussigné, Mr JEANJACQUOT Gauthier, associé unique de la société 4GENCY, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 €,

A pris les décisions suivantes, relatives :

- Au transfert de siège social
- A la modification corrélative des statuts
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide de transférer le siège social du 38 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 60000 BEAUVAIS, au 1 rue d'Alsace 60000 BEAUVAIS, à compter de ce jour.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution portant sur le transfert de siège social, l'associé unique décide de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la société.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Mr JEANJACQUOT Gauthier
Président